

Rencontre de travail du Groupe-pays Algérie de C.U.F. avec le Haut-responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne

- Mercredi 05 novembre 2014
- 14h00-17h00
- Premier ministère - Salle de l'Orangerie, 69 rue de Varenne, Paris 7ème

Quatorze collectivités participaient à cette réunion :

- **2 conseils généraux** : Gironde et Seine-St-Denis
- **2 agglomérations** : la CU de Dunkerque et le Grand-Lyon
- **9 villes** : Bagnolet (93), Bordeaux (33), Le Kremlin-Bicêtre (94), Marseille (13), Montpellier (67), Mulhouse (67), Nanterre (92), Paris (75), Saint-Denis (93)
- **1 groupement économique** : Bretagne-commerce international

1. Objectifs de la rencontre

Cette réunion organisée conjointement par **Jean-Louis Levet** (Haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne) et **Georges Morin**, président du groupe-pays Algérie, de C.U.F. se voulait un temps d'échanges et de réflexion avec les collectivités territoriales françaises sur la possibilité de les engager davantage, avec les acteurs de leur territoire, dans la coopération économique avec l'Algérie.

2. La coopération décentralisée (G. Morin)

La coopération décentralisée entre les collectivités territoriales françaises et algériennes s'est principalement **mise en place dans les années 1980**. Mais les années « noires » (1990-1998) qu'a traversées l'Algérie, ont mis en veille ces coopérations. Elles seront **réactivées en 1999** dans le cadre des premières rencontres franco-algériennes organisées à Alger, renouvelées en 2004 à Paris et qui ont mobilisé une quarantaine de collectivités locales algériennes et françaises.

Les **années 1999-2007** ont été **particulièrement fructueuses**, à l'image des relations entre les deux Etats. Elles ont été ponctuées par quelques événements heureux : - quasi concordance des mandats des maires français (2001-2008) et algériens (2002-2007) ; - émergence en 2002, d'une génération souvent remarquable de maires algériens ; - succès de l'année de l'Algérie en France (2003) ; - opposition de la France à la deuxième guerre d'Irak (2004). Mais une première dégradation intervient après le vote (février 2005) par l'Assemblée nationale française de la loi sur « *le rôle positif de la colonisation* », et les tensions montent encore avec la campagne présidentielle française de 2007. Elles **ne cesseront de se dégrader ensuite jusqu'à** la visite d'Etat du président français en Algérie en **décembre 2012**.

Aujourd'hui, la coopération décentralisée franco-algérienne est plutôt stable d'un point de vue quantitatif. CUF a réalisé un recensement des partenariats franco-algériens en 2010-2011. Il en ressort qu'une **trentaine de coopérations**, majoritairement des communes, ont globalement tenu le cap. Cette coopération couvre des champs larges, avec l'émergence des problématiques liées à l'environnement et au développement urbain.

Mais les années de tensions croissantes entre les deux Etats (2005-2012) comme les incertitudes liées à l'état de santé du président algérien ont conduit beaucoup de ces coopérations à une **lente dégradation**. Seul le **secteur enfance-jeunesse** du programme franco-algérien Joussour (renforcement du monde associatif de ce secteur en liaison avec les villes des deux pays) continue à bien fonctionner.

Le **volet économique** de ces coopérations n'a, de toute manière, jamais été vraiment mis en œuvre, en raison, essentiellement, de l'image très controversée de l'Algérie aux yeux des PME et PMI (interrogations sur la sécurité mais, surtout, un sentiment très partagé de trop grandes difficultés bureaucratiques pour les investissements étrangers dans ce pays). Les maires et présidents français de collectivités territoriales n'en restent pas moins considérés, par les chefs d'entreprise de leur territoire, comme pouvant leur faciliter considérablement les contacts et les démarches nécessaires à leur implantation hors de France, en Algérie notamment.

3. La coopération industrielle et technologique (J-L Levet)

La mission « Coopération industrielle et technologique franco-algérienne » dite mission « Levet » a pour objectif de donner un nouvel élan aux relations franco-algériennes, en particulier dans les domaines clés du développement que sont la **recherche**, la **formation**, la **technologie industrielle** et les services liés qui existent dans chaque territoire à travers universités et entreprises. Les déplacements du Haut-responsable dans toutes les régions d'Algérie et la rencontre de différents acteurs ont permis d'identifier trois priorités (cf. fiche de présentation de la Mission) :

- la **formation professionnelle** : sur cet axe, les projets concernent par exemple la création de 4 écoles professionnelles en Algérie, dans le cadre de protocoles d'accord avec 4 entreprises françaises.
- les **infrastructures** techniques, technologiques et d'innovation sociale : il s'agit par exemple de mettre aux normes internationales les productions algériennes face aux marchés informels. Un travail dans ce sens est mené avec l'AFNOR en partenariat avec l'Institut algérien de la normalisation-IANOR. Une plateforme a également été mise en place via un site web sur la question de la responsabilité sociétale des entreprises (<http://rse-algerie.org/fr/accueil-1.html>)
- des **partenariats productifs** entre firmes françaises et algériennes : une trentaine de projets sont en cours.

4. Le point de vue des 14 collectivités présentes

Le tour de table des collectivités territoriales françaises a permis de présenter des expériences et **initiatives intéressantes** mises en œuvre dans le cadre des partenariats. Mais les **difficultés** soulignées par les participants ne manquent pas :

- au sein de leur collectivité : il n'y a **pas toujours de « culture économique »** au sein des services, notamment celui en charge de l'action internationale.
- sur leur territoire : **difficulté à convaincre les entreprises** à s'intéresser au marché algérien ; il y a encore beaucoup de craintes par rapport à l'Algérie (sécurité, bureaucratie).
- l'ensemble des participants a également soulevé les **difficultés persistantes de délivrance des visas** français pour les partenaires algériens.

- en Algérie : le **manque de structuration des Chambres de commerce et d'industrie** ne permet pas l'efficacité des échanges.

C'est pourquoi plusieurs collectivités ont initié des démarches susceptibles de les aider à développer une coopération économique avec l'Algérie.

- certains ont mis en place des « **Clubs d'entreprises** », des « **Clubs de filières** » ou encore un « **Cluster géographique Algérie** », l'objectif étant d'identifier, de réunir et de mobiliser un panel d'acteurs pour développer des partenariats économiques avec l'Algérie.

- nombreuses sont également celles qui invitent des **entreprises locales** dans le cadre des **déplacements des élus** chez leurs partenaires algériens. La collectivité territoriale française joue ainsi le rôle d'interface avec les interlocuteurs institutionnels algériens.

5. Conclusions et recommandations

- 1) Il existe une grande diversité des projets et des thématiques couvertes par la coopération franco-algérienne. Il est nécessaire de les faire connaître et de **faire remonter les informations** sur les projets mis en place ou en cours de définition.

→ *Pour cela, une fiche d'informations sera diffusée par CUF aux membres du groupe-pays Algérie, afin qu'ils puissent faire connaître les projets ou initiatives mis en œuvre pour développer une coopération économique avec leurs partenaires algériens.*

- 2) Les collectivités territoriales françaises peuvent être des **vecteurs d'informations** sur ce qui se passe en Algérie en termes d'ouverture et d'attractivité économique auprès des acteurs de leurs territoires.

→ *Assurer une circulation d'informations entre la « mission Levet » et les collectivités, en particulier sur les décisions prises en Algérie pour faciliter l'attractivité (ex : exemption de 5 années d'impôts pour les entreprises étrangères qui s'installent en Algérie...)*

→ *Organiser et programmer, en partenariat avec des collectivités territoriales françaises et J-L. Levet, des temps d'échanges et d'informations auprès des acteurs locaux (universités, centres techniques, laboratoires de recherche, lycées professionnels, chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers, clubs d'entreprises, associations...). À ces rencontres pourraient être invitées des partenaires algériens.*

- 3) Les participants s'accordent sur la nécessité d'organiser une **seconde réunion à Alger en 2015** réunissant les collectivités françaises intéressées et leurs partenaires algériennes.

6. Agenda

- *Novembre 2014 : faire un état des lieux à partir des fiches retournées par les collectivités territoriales.*

- *04/12/2014 : participation d'une délégation de collectivités territoriales à la Conférence intergouvernementale de haut niveau (conseil des ministres franco-algérien) dont la 1ère réunion a eu lieu à Alger en décembre 2013.*

- *2015 : programmer un séminaire de travail à Alger qui réunirait des collectivités territoriales françaises, leurs partenaires algériennes et les autorités algériennes et françaises autour du renforcement de la coopération économique.*